



LA MAJORITÉ C'EST NOUS ! LA MINORITÉ C'EST EUX...



Hollande et Valls n'arrêtent pas de déclarer à longueur de médias que les opposants à la Loi Travail sont minoritaires. Une véritable escroquerie, un vrai foutage de gueule ! Avec le soutien de la droite François Fillon dit «halte à la dictature d'une minorité». Mais personne n'est dupe sauf les idolâtres, les pigeons...

Le NON est majoritaire :

Le gouvernement veut interdire les manifestations

Manuel Valls estime que les syndicats opposés au projet de loi Travail devraient renoncer aux rassemblements prévus lors de leur prochaine journée d'action, jeudi, en raison du contexte de sécurité actuel : "Compte tenu de la situation, des violences qui ont eu lieu, de l'attentat odieux contre le couple de policiers mais aussi de la tenue de l'Euro, les organisateurs devraient annuler eux-mêmes ces rassemblements" Avec Valls on serait toujours en royaume. Imaginez l'Euro en 1789, des Sans Culottes turbulents et bien selon la logique de Valls, le roi aurait pu demandé au peuple d'arrêter leur Révolution.

La contestation n'est pas un dîner de gala !

1- **Majoritaire chez les français et françaises**, nous sommes contre la Loi travail de 70 à 80% selon les sondages et maintenant encore 60% soutiennent la contestation (sondage Ifop ouest France 19 juin) et ce malgré la déferlante médiatique pro-loi, les blocages, l'utilisation des débordements...

2- **Majoritaire chez les Syndicats** : CGT, FO, SUD, FSU, les SUD, CNT, FIDL (lycée), UNEF, CNT-SO, et maintenant la CFE-CGC qui rejoint le camp du Contre. Le Pour ne trouve que 3 syndicats CFDT, CFTC et Unsa. Le Bloc Contre totalise 60,44% et le Pour 39,56% (résultat des élections professionnelles de mars 2013).

3- **Majoritaire au parlement** : le gouvernement étant carrément flippé, il a fait appel au célèbre 49.3 qui lui permet de ne pas passer par la discussion et le vote des parlementaires.

Touche pas au Foot !

Au total, les violences qui ont émaillé l'Euro jusqu'à présent ont conduit à 557 interpellations, dont 344 gardes à vue et 27 condamnées à de la prison, a détaillé le ministre de l'Intérieur. Mais là pas question d'interdire l'Euro alors qu'il y a des dégradations, des blessés ?

Les alliés de Valls

La CFDT par l'intermédiaire de son secrétaire déclare : « je le dis avec force : il est hors de question que le gouvernement renonce à ses engagements, que ce soit en retirant la loi ou en la vidant de sa substance. » Le parisien 25.05.16. Et encore : la CFDT veut conserver les référendums d'entreprise, Libération 3 mars. Ou encore : à la CFDT, nous ne parlons pas de « référendum », mais de « consultation », La VIE 16.03. Mais si il est tellement pour la démocratie, pour le dialogue social, pourquoi il n'organise pas un referendum au sein de la CFDT ? A-t-il demandé aux syndiqué-e-s de base de son organisation démocrate ? Non évidemment. Car il n'est pas sûr du tout du résultat. A la CFDT, on te demande pas ton avis, tu fermes ta gueule. Tiens un p'tit conseil aux syndiqué-e-s qui veulent malgré tout rester dans ce syndicat, faites une pétition pour demander de la démocratie chez vous. Nous, on dit ça...



Communiqué des organisations syndicales du Rhône CGT – FO – Solidaires – FSU – UNEF – CNT – CNT-SO

Le gouvernement pratique le dialogue de sourd !

Massive, dynamique, combative, revendicative, la manifestation nationale unitaire du 14 juin à Paris et celle de Lyon sont de grandes réussites. Elles illustrent la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations rappellent qu'il revient au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester et non aux organisations syndicales. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre. Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore. Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème ! C'est inadmissible ! Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ? Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D'ores et déjà des dizaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement. Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

Les organisations appellent à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 Juin prochains :

Le 23 juin, pendant l'examen au Sénat, les organisations signataires appellent à se mettre en grève et à participer à la manifestation :

DÉPART 13 H MANU DES TABACS, ARRIVÉE PLACE MARÉCHAL LYAUTEY

Le 28 juin, date prévue du vote du Sénat, en grève et participons à la manifestation :

DÉPART 11H PLACE JEAN MACE, ARRIVÉE PRÉFECTURE

pour remettre la votation citoyenne au Préfet.

CNT PTT 69

44 rue Burdeau 69001 LYON

Allons-nous, nous laisser impressionner par ce pouvoir de démocratie autoritaire ? Allons-nous, renoncer à un siècle de luttes de nos anciennes et anciens ? Allons-nous, laisser les coudées franches aux patrons pour nous entuber encore plus facilement ? Allons-nous, nous soumettre ? Le droit de vouloir un monde meilleur, égalitaire fait de justice sociale est légitime. Nous sommes la majorité, faisons entendre nos voix, nos colères, nos rages, et notre volonté inébranlable.

NON A LA LOI DU TRAVAIL

MALGRÉ LES MENACES DE HOLLANDE -VALLS

TOUTES ET TOUS AUX MANIFESTATIONS du 23 et 28 JUIN